

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation	20/01/22	L'an deux mil vingt-deux, le jeudi 27 janvier à 18h00 Le Conseil Municipal, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, François GRANDEMANGE,
Conseillers en exercice	7	
Présents	6	
Absents	1	
Pouvoirs	0	

Présents : François GRANDEMANGE, Sylviane GRANDEMANGE, Ludovic ROUABLÉ, Nicole ROYER, Christian SAGET, Jean-Claude VAUGUET.

Absents : Valérie DION

Christian Saget a été élu secrétaire de séance.

DCM 03-2022 TRAVAUX DU PERRON DE LA MAIRIE

M. le Maire informe que plusieurs entreprises ont été sollicitées pour la réfection de la façade du perron de la mairie.

La commission bâtiment, réunie le 11 janvier 2022, après avoir étudié les différents devis propose de retenir la société Bati Ancien ANP pour un montant de 12 798.67 € TTC.

Il est proposé au Conseil municipal de :

- **RETENIR** la proposition de la société Bati Ancien ANP pour un montant de 12 798.67 € TTC
- **AUTORISER** M. le Maire à signé tout document relatif à la réalisation de ce projet
- **PRÉCISER** que cette dépense sera inscrite et imputée à l'article 2131 -021 opération 74 « bâtiments communaux » du budget 2022.


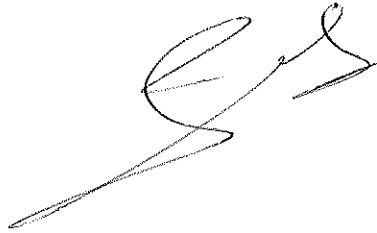
Ayant entendu l'exposé de M. le Maire,
Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- **DÉCIDE** de retenir la proposition de la société Bati Ancien ANP pour un montant de 12 798.67 € TTC
- **AUTORISE** M. le Maire a signé tout document relatif à la réalisation de ce projet
- **PRÉCISE** que cette dépense sera inscrite et imputée à l'article 2131-021 opération 74 « bâtiments communaux » du budget 2022.

RF Sous-Préfecture de CHINON
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 31/01/2022 037-213700826-20220127-DCM_03_2022-DE

Pour extrait conforme,
Le Maire,
François GRANDEMANGE



Certifié exécutoire le
Vu sa transmission en s/Préfecture
le
Affiché le

RF Sous-Préfecture de CHINON
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 31/01/2022 037-213700826-20220127-DCM_03_2022-DE